

## Quel chasseur en Europe ?

(par Jean-Michel PINET, Professeur, Institut National Agronomique Paris-Grignon, mai 1995)

Dans tous les pays européens et en bien d'autres pays, la chasse constitue un loisir ou plutôt un sport même si les adeptes n'expriment pas toujours qu'il s'agit d'un sport. C'est en effet la possibilité qui est donnée à chacun de capturer et de tuer, en territoire ouvert, un gibier selon des RÈGLES DÉFINIES. Peu à peu, ces règles se modifient aussi bien par la lente évolution de longues traditions cynégétiques que par l'instauration de règlements communautaires. Ces modifications traduisent tout d'abord une meilleure connaissance de la biologie des gibiers mais aussi l'influence dans les structures où ces règles sont élaborées et où les chasseurs eux-mêmes sont présents, de modes de vie plus urbaine, plus éloignés d'un mode de vie rural plus proche de la nature et de ses fruits.

Ces chasseurs européens ont donc une longue histoire, ils ont aussi une présence actuelle dans nos sociétés du troisième millénaire. Quelles sont leurs caractéristiques, leurs particularités, leurs points communs, c'est ce que nous allons exposer.

### Le chasseur européen n'est ni isolé ni solitaire

Dans tous les pays de l'Union européenne il existe des communautés significatives de chasseurs (tab 1). Leurs effectifs sont souvent comparables aux effectifs de licenciés de bien des sports collectifs ou individuels (du football au tennis).

	<b>effectif de chasseurs</b>	<b>densité de population</b>	<b>taux dans la population</b>
Finlande	300000	15	1:17
Norvège	170000	13	1:25
Suède	320000	19	1:27
Danemark	177000	120	1:29
Irlande	120000	51	1:30
Grèce	293000	78	1:35
France	1 650000	106	1:35
Espagne	1 000000	78	1:39
Portugal	300000	107	1:40
Royaume-Uni	625000	237	1:58
Italie	925000	189	1:60
Autriche	110000	94	1:72
Slovénie	23000	94	1:84
Luxembourg	2200	153	1:160
Suisse	30000	167	1:230
Allemagne	326000	226	1:247
Belgique	29000	330	1:348
Pays-Bas	33500	370	1:454
Pologne	98700	123	1:389
Hongrie	50000	111	1:206

(Tableau 1: données démographiques sur les effectifs de chasseurs, données FACE, 1995)

Le taux de chasseurs dans la population permet de reconnaître quatre zones:

- la zone scandinave où ce taux de chasseurs est le plus élevé (1/25 en moyenne). La chasse y est, aussi bien pour toutes les populations urbaines que pour toutes les classes sociales, un loisir spontané. La présence de la nature est très forte dans la chasse scandinave.
- la zone latine à laquelle il faut ajouter l'Irlande, avec un taux de chasseurs plus faible (1/40), constitue le plus gros réservoir de chasseurs de l'Union. La chasse y est pratiquée régulièrement mais peut-être plus par des populations rurales ou à revenus modestes (ouvriers, artisans). Leur intérêt pour le petit gibier sédentaire ou migrateur est prédominant.
- la zone anglo-saxonne recèle encore un important stock de chasseurs mais leur présence est à un taux plus faible (1/60). Les traditions cynégétiques, les types de chasse sont sans doute plus liés à la propriété foncière et à une certaine conception "sportive" de ce loisir. Le beau coup de fusil y est apprécié plus qu'ailleurs. La chasse au faisan et à la perdrix sont les plus prisées.
- la zone germanique (1/250) et néerlandaise (1/400) traduisent une tradition aristocratique ancienne et des territoires fortement urbanisés. Bien des pratiques courantes signifient des revenus plutôt élevés. La chasse au grand gibier y est l'objet de codes complexes et efficaces. C'est la zone d'origine de la chasse-gestion.

La Pologne et la Hongrie ont été classées à part en raison d'importantes modifications politiques survenues ces dernières années. Il sera intéressant d'observer si d'ici quelques années l'évolution du nombre de chasseurs les rapproche de leur zone cynégétique "naturelle" (Autriche, Slovaquie) avec un taux de chasseurs de l'ordre de 1%.

Cependant, il ne faut pas voir des frontières étanches entre ces zones. Quelque soit leur pays d'origine, tous les chasseurs ont, au-delà des techniques comparables propres à la chasse (parcourir, découvrir, tirer, ramener), des caractéristiques communes.

### **Les chasseurs européens ont des traits communs**

Tous expriment, lorsqu'ils sont interrogés en profondeur, une **AFFECTIVITÉ VIVE DE RAPPORT A LA NATURE**, c'est à dire des plaines, des bois, des marais, des landes et des garrigues. Leurs discours traduisent souvent une perception presque déiste de la nature avec une référence fréquente à un âge d'or et à des paradis cynégétiques. Ces apologues marquent en réalité le souvenir des premières chasses vécues comme l'entrée dans un monde invisible aux non-chasseurs et dont il lui faudra découvrir peu à peu les règles.

Par ailleurs, ces territoires sont souvent parcourus en automne et en hiver. Le temps y est fréquemment inclement. Cette **résistance à l'adversité**, même bien atténuée par les vêtements modernes, est un trait commun à l'histoire de chaque chasseur. C'est d'ailleurs ce qui fait que la chasse est un loisir d'adultes plutôt jeunes et actifs. Contrairement à une idée répandue, l'âge moyen d'abandon est bien avant 60 ans.

Le **TRAVAIL DU CHIEN** est un autre centre d'intérêt de tous les chasseurs. La chasse se pratique le plus souvent avec un, voire plusieurs chiens. Il n'est aucun chasseur de l'Union qui ne ressente une émotion lors de la quête du gibier par le chien. Que ce soit peut-être plus un chien courant en zone latine, un teckel à poils durs en zone germanique, un chien d'arrêt dans toutes les plaines, landes ou marais, que ce soit un retriever ou un chien de piste, tout chasseur européen accorde à ce compagnon une place prépondérante.

D'ailleurs pour un non-chasseur, la vue de chasseurs et de leurs chiens travaillant ensemble dans une même quête est toujours une occasion de surprise admirative.

La recherche de la COMPAGNIE D'AUTRES CHASSEURS est une autre caractéristique commune. La chasse a toujours été une pratique sociale, de groupe. Certes, bien des chasseurs évoquent "le départ à la chasse, seul avec son chien dans un lumineux matin d'automne", mais pour la très grande majorité, cet autrefois n'a jamais existé. A la différence de la pêche, la chasse se pratique en groupe, et le plus souvent en groupes amicaux. Certes d'autres modalités existent mais ne concernent qu'une minorité de chasseurs. Cette recherche de la convivialité cynégétique est d'ailleurs toujours assez étrangère au non-chasseur qui est toujours surpris par ces échanges où les moindres détails du territoire, du chien, du gibier, du coup de fusil sont répétés, réexaminés, réinventés diront les fâcheux, chasse après chasse, saison après saison!

L'observateur extérieur est aussi frappé par l'habit de chasse qui est souvent le même du nord au sud de l'Europe. La nécessité de se fondre dans le paysage pour approcher le gibier explique en partie cette uniformité. Plus subtilement, dans un type de chasse donnée (on ne chasse pas le cerf aux bois comme le canard au marais ou la grive au passage), le mélange des solutions techniques (couleur, nature des vêtements) et des traditions culturelles créent, le temps de la chasse, une uniformité sociale. Les enquêtes ethnologiques font souvent apparaître cette manière de ressentir la journée de chasse qui se traduit par cette affirmation maintes fois enregistrées "à la chasse, on est tous chasseur et rien que chasseurs". Certes, ne soyons pas naïfs, il y a des chasses aristocratiques ou coûteuses, et des chasses démocratiques ou peu onéreuses. Néanmoins, à l'intérieur d'un type de chasse donné, la composition sociale des pratiquants ne recouvre pas une classe sociale déterminée mais regroupe plutôt des amateurs qui sacrifient, plus ou moins selon leurs revenus et leurs loisirs, du temps et de l'argent à une même passion.

L'existence d'un EXAMEN est une autre pratique qui crée un sentiment d'appartenance au monde de la chasse. Avoir réussi à l'examen pour chasser donne au candidat le sentiment (là aussi des entretiens l'ont montré) d'être retenu, choisi et donc distingué. Comme cet examen est passé jeune (16 à 25 ans pour 90% de l'effectif), il est aussi vécu comme un mode de passage dans le monde adulte. Un examen est, à terme, sûrement favorable à l'intégration de la chasse à la société moderne.

Cet examen, théorique et parfois pratique, n'existe que dans un certain nombre de pays (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Suède). Comme tout examen, cette procédure élimine plus régulièrement certaines personnes, en général de catégorie modeste. Ce n'est pas sa seule contre-indication. Des amateurs potentiels appartenant à des milieux ayant une bonne maîtrise de l'expression (journalistes, hauts fonctionnaires, chefs d'entreprises, hommes politiques) seront écartés de la chasse par l'existence de cet examen en raison de leur manque de temps (ce qui n'est pas un motif légitime) mais aussi et surtout par crainte inconsciente de l'échec. A l'inverse, pour les non-chasseurs, l'examen est le gage d'un sérieux de la pratique. L'évolution européenne sera sans doute dans le sens d'une adaptation des formes de l'examen à la culture actuelle où le visuel est déterminant.

Relation à la nature, relation au chien, relations aux autres chasseurs, homogénéisation temporaire des différences sociales, accession à la chasse par un examen, ces éléments créent une éthique de la chasse européenne. Tous les chasseurs parlent un langage commun qui fait que par exemple, un chasseur espagnol sera très vite à l'aise dans un groupe de chasseurs scandinaves ou irlandais. D'une certaine manière, la chasse en Amérique du nord est différente avec une attention soutenue portée au trophée majeur ou au tableau de chasse impressionnant.

## Le chasseur porte une arme

Cette évidence ne frappe pas les chasseurs. Elle est pourtant, en Europe, une importante différence par rapport à la population moyenne qui associe arme, violence et guerre. De tous temps et en tous pays européens, la possession d'une arme de chasse a été l'objet de réglementations, en général assez strictes. Les nouveaux textes européens vont soumettre l'ensemble des chasseurs européens à une déclaration de leurs armes, et même, pour certaines d'entre elles, à une autorisation. Cette évolution s'inscrit dans une logique de contrôle de la détention et circulation des armes et, dans quelques années, cette formalité sera complètement intégrée à la culture cynégétique.

## Le chasseur est fidèle à un territoire

Le plus souvent, le droit de chasse est attaché aux droits de la propriété foncière. Le gibier vit concrètement sur un espace, sur un territoire. Chasser, c'est accéder légalement à ce territoire, en général en acquittant au propriétaire des droits de chasse. Cependant, ce n'est pas le plus souvent pour ces raisons que la plupart des chasseurs sont des habitués d'un territoire. Ayons bien présent à l'esprit que la chasse est un sport qui s'exerce sur des centaines, voire des milliers d'hectares. Le gibier y est dispersé et rarement au même endroit. Pour avoir une chance raisonnable de succès et, sans succès pas de pratique régulière, le chasseur doit connaître au sens physique son territoire de chasse. C'est la principale cause d'attachement à un lieu donné, ce plaisir à retrouver dans un paysage connu des situations imprévisibles, la présence ou l'absence d'un gibier là où la dernière fois tout était semblable et différent à la fois. Le chasseur est un homme du temps instantané. En action de chasse, chaque pas est vécu intensément car l'éventuelle rencontre avec le gibier sera un bref éclat, ponctué ou non par la détonation de la cartouche ou le claquement de la balle. Cette chasse régulière aux mêmes endroits<sup>1</sup> est soutenue évidemment par des causes traditionnelles (domicile, accueil familial ou amical) mais aussi par la grande tendance de la chasse européenne moderne, la *gestion du territoire de la chasse*. La connaissance de plus en plus précise des exigences écologiques du gibier a entraîné la mise en œuvre de techniques qui ont pour but d'améliorer les conditions de vie des différentes espèces de gibier et d'augmenter la capacité d'accueil du territoire de chassé. Ces travaux sont souvent réalisés par les chasseurs eux-mêmes, ce qui contribue à la fidélité du chasseur à quelques lieux de chasse privilégiés. Il veut récolter les fruits de son travail patient et répété. Les tirs de sélection sont aussi un facteur de fidélité du chasseur à un territoire.

Bien évidemment, il existe des chasseurs nomades qui se déplacent sur la totalité d'un pays ou même hors de ses frontières nationales. Ils ne constituent pas la majorité de l'effectif même s'ils contribuent d'une manière significative aux flux économiques du secteur. Ces chasses touristiques sont développées dans différents pays de l'Union, l'Irlande, l'Ecosse, l'Espagne, l'Autriche à un moindre degré étant plus fréquemment des destinations de tourisme cynégétique.

Les territoires fermés, ou parcs cynégétiques, constituent aussi des lieux où s'exerce une activité cynégétique. Liés le plus souvent à des activités d'élevage de gibier (faisan, perdrix, canard, colvert, sanglier), ce sont des entités économiques où le meilleure côtoie le pire. Des surfaces trop petites, des couverts et des refuges insuffisants, des animaux apathiques ou au statut génétique incertain constituent des repoussoirs discréditant la chasse. Heureusement les exigences des chasseurs et les pressions de leurs organisations ont éliminé ou font reculer ces parcs que l'on ne peut pas appeler "de chasse". A l'inverse, lorsque ces territoires enclos offrent à un gibier de qualité des chances "écologiques" de fuite et de survie, ils participent et à l'accueil de certains chasseurs et à l'économie locale. Disons aussi qu'ils appartiennent aux traditions cynégétiques dont les exemples les plus connus étaient les parcs royaux de chasse.

---

<sup>1</sup> L'étude "Chasser en France" a montré que 80% des chasseurs chassent à moins de 15 km de leur domicile

## **Le chasseur est un acteur économique**

Depuis une dizaine d'années, les organisations nationales de chasseurs et la FACE ont entrepris et fait réaliser des études sur l'importance économique de ce loisir, aussi bien du point de vue financier que du point de vue des emplois induits directement par l'activité cynégétique. Ces travaux ont fait progresser les techniques d'analyse, les modalités de collecte des informations pertinentes, les comparaisons entre pays. La méthode la plus satisfaisante consiste à effectuer par questionnaire un relevé de dépenses auprès d'un échantillon de chasseurs. Les disparités que l'on peut observer dans les résultats tiennent principalement à la constitution de cet échantillon d'enquête mais peuvent être redressées pour fournir des indications globales satisfaisantes.

### *Chasser implique des dépenses*

Etablir celle-ci, c'est procéder comme dans toute entreprise à l'analyse du système qui décrit les étapes successives à parcourir pour exercer la chasse. On aboutit à un arbre des dépenses dont il suffit ensuite de remplir les cases. Ces dépenses se regroupent en grandes catégories, maintenant bien identifiées.

- les dépenses réglementaires

Dans la presque totalité des pays européens, l'accès à la chasse est contrôlé par la puissance publique. Celle-ci impose par exemple de satisfaire ou non à un examen, d'acquérir une licence sur les armes, de contracter une assurance .... Parfois, pour certains gibiers, il est nécessaire d'acquitter un timbre spécifique. Selon les pays, ces dépenses représentent de 6% à 10% de la dépense totale. Ce montant est faible. Néanmoins, il est acquitté annuellement et constitue une dépense psychologiquement sensible dont le chasseur de base surestime souvent l'importance. En outre, certaines enquêtes ont montré que les jeunes chasseurs, aux revenus encore limités, y sont plus sensibles.

- les dépenses pour l'acquisition annuelle d'un droit de chasse

La chasse se pratique le plus souvent sur territoire d'autrui, que ce soit un territoire collectif (forêts ou espaces domaniaux) ou un territoire. Accéder à ce territoire implique le versement de droits de bail, de cotisations, de locations. Ces droits sont d'autant plus importants que le pays est plus densément peuplé et que la libre circulation sur des territoires ouverts y est limitée.

Les bénéficiaires en sont les propriétaires fonciers mais aussi les gardes-chasse et les techniciens cynégétiques qui contribuent au maintien de la qualité cynégétique du territoire. Les éleveurs de gibier sont aussi des bénéficiaires indirects des droits de chasse car il est rare que le chasseur procède directement à ces achats. Ces éleveurs de gibier sont quasi-inexistants en zone scandinave.

Le montant des droits de chasse varie selon les lieux et les pays de 0% à 25%. Une estimation moyenne s'établit à 15-18%.

- les dépenses d'équipement

Ce sont les dépenses les plus spécifiques de la chasse. Comme la canne à pêche identifie le pêcheur, c'est le fusil qui fait reconnaître le chasseur.

L'arme (fusil ou carabine) et ses munitions (cartouches pour le petit gibier ou balles pour le grand gibier) est loin d'être le seul équipement. L'arme peut être simple ou luxueuse, c'est un bien durable qui s'amortit sur de longues années. C'est, de ce fait, une dépense instantanée dont le souvenir s'amortit peu à peu et qui contribue pour une part assez faible à cette dépense d'équipement.

Les équipements spécialisés (lunettes, jumelles, couteaux et dagues), les cartouchières, gibecières, les housses à fusil, l'entretien annuel s'incluent dans les dépenses d'équipement. Il en est de même des petits équipements (sifflets, appelants, ...).

Ces dépenses comprennent un troisième poste: les dépenses d'habillement générales (vêtements résistants, pour la pluie ou le froid, chaussures ou bottes) et des dépenses plus spécialisées (coiffures, vêtements spéciaux, cannes-sièges, filets).

Ce poste comprend beaucoup de rubriques mais ce sont souvent des équipements peu coûteux en valeur absolue et qui s'amortissent sur plusieurs années.

La part global de l'équipement dans la dépense individuelle de chasse est de l'ordre de 15%.

- Les dépenses de déplacement

Les populations européennes sont de plus en plus des populations urbaines et même si la pratique de la chasse est plus répandue parmi les habitants des zones rurales, on chasse rarement en centre-ville!

Comme ses concitoyens, le chasseur se rend sur le territoire de chasse en voiture, ce qui entraîne des dépenses. Pour celles-ci, il existe deux grandes catégories de chasseurs:

- des chasseurs régionaux dont le trajet à chaque sortie est faible mais qui chassent de nombreuses fois dans la saison (parfois plus de 100 sorties par an),
- des chasseurs nationaux, chassant moins fréquemment mais à des distances plus éloignées.

Dans les deux cas, on aboutit à des kilométrages annuels importants, la part de ce poste s'établissant aux alentours de 25% de la dépense annuelle totale.

- les dépenses relatives au chien

Tout chasseur sachant chasser ne chasse pas sans son chien est, en français, un entraînement à l'expression orale mais traduit une réalité bien vivante. Moins de 12% des chasseurs européens n'ont pas de chien et, à l'inverse, au moins 5% en ont 4 et plus.

A la différence de l'arme, le chien se nourrit tous les jours et de plus en plus avec des aliments achetés. Il appartient à des races spécialisées (chiens courants, chiens d'arrêt, chiens de pistage ou retrievers) dont l'achat est souvent effectué auprès de commerçants professionnels. Il nécessite des soins de vétérinaires, parfois résultant de blessures. Il est lui aussi équipé d'un ensemble de laisses et marques qu'il faut acheter.

Ces éléments expliquent que le chien constitue le poste de dépenses le plus important dans le budget du chasseur, une proportion moyenne de 30% étant un ordre de grandeur.

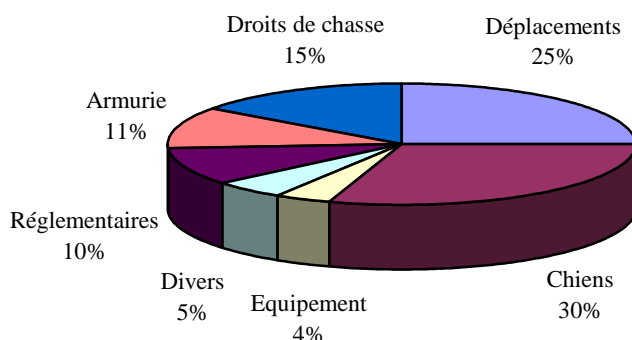
- les petites dépenses diverses

Bien qu'il s'agisse de nombreux postes, ces dépenses ramenées à l'année ne dépassent pas 5% du budget du chasseur moyen.

On inclut ici les cotisations à des associations spécialisées, les dépenses de tourisme cynégétique hors de la zone de résidence ou à l'étranger (moins de 10% de la population des chasseurs), les dépenses d'information (livres et revue), de cadeaux (petit ou grand habillement plus luxueux mais d'exception), de souvenirs (tableaux, gravures, objets).

Ces dépenses diverses ne dépassent guère 5% du budget moyen.

Ces différents postes peuvent varier d'un pays à l'autre mais le schéma ci-dessous présente une proportionnalité moyenne à l'échelle européenne.



Sur ces bases, il est possible à partir des différentes études régionales disponibles, d'établir un budget moyen du chasseur européen.

Les plus récentes de ces études donnent les informations suivantes:

Belgique	5 800 écus (1992)
Espagne	2 450 écus (surestimé, 1993)
Ecosse	1 720 écus (1990)
France	1 200 écus (1993)
Irlande	350 écus (sous-estimé, 1992)

En pondérant ces valeurs par les effectifs de chasseurs dans chacun des pays concernés, on fait apparaître une dépense moyenne de 1 680 écus. Compte-tenu des différences méthodologiques concernant le champ couvert et surtout la représentation de l'échantillon interrogé, nous proposons de retenir 1 500 écus de dépense individuelle moyenne pour chaque chasseur européen.

**La dépense européenne de chasse s'élève alors à 9,88 milliards d'écus, soit environ 10 milliards d'écus.**

Cette évaluation permet de répartir la dépense annuelle du chasseur moyen entre les différents postes retenus et d'estimer à l'échelle européenne, les flux financiers de chaque secteur concerné (tableau 2):

	dépense annuelle du chasseur européen moyen (en écu)	flux financier du secteur (en million d'écus)
Réglementaire	<b>150</b>	<b>988</b>
Droit de chasse	<b>225</b>	<b>1481</b>
Armurerie	<b>165</b>	<b>1 086</b>
- armes	88	580
- munition, entretien	77	506
Equipements	<b>60</b>	<b>395</b>
- de base	45	296
- spécialisé	15	99
Cynocynégétique	<b>450</b>	<b>4 435</b>
- alimentation	360	3 478
- soins, divers	90	957
Déplacements	<b>375</b>	<b>2 470</b>
- kilométrage	270	1 778
- autres	105	692
Dépenses diverses	<b>75</b>	<b>493</b>
- Tourisme	20	131
- Presse, Livres	35	230
- Souvenirs	8	53
- Associations spécialisées	12	79

(Tableau 2: les dépenses par poste)

Les études nationales montrent différentes catégories de chasseurs en ce qui concerne la dépense annuelle totale, phénomène analogue à celui observé dans la consommation de n'importe quel bien. Le tableau 3 est une autre manière de répartir la dépense entre trois catégories principales, différenciées essentiellement par des pratiques de chasse plus ou moins éloignées du lieu de résidence du chasseur. En particulier, le fait de chasser dans un autre pays augmente assez nettement la dépense annuelle mais ceci est à pondérer par le fait que cette dépense est rarement régulière et chaque année. Au-delà de la dépense directe induite par cette pratique, toutes les autres dépenses (réglementaires, droits de chasse, équipements, dépenses d'informations, de souvenirs, etc.) se situent à un plus haut niveau.

type	%	nombre	dépense individuelle (en écu)	dépense totale (en milliards d'écus)
chasseur européen régional (ne chasse jamais en dehors de son pays d'origine)	70	4 610 000	1 200	5,53
chasseur européen national (chasse en plusieurs endroits du pays d'origine, une ou deux fois à l'étranger)	20	1 315 000	1 800	2,37
chasseur européen transnational (chasse plus régulièrement en dehors de son pays d'origine)	10	660 000	3 000	1,98
Total	100	6 585 000	1 500	10

(Tableau 3)

## *Chasser induit des emplois*

Les dépenses individuelles des chasseurs et les flux financiers correspondants se font au profit de bénéficiaires directs ou indirects. Dans les pays à organisation centralisée, il est assez facile d'évaluer les emplois du secteur réglementaire. De même, les secteurs à identité cynégétique forte comme les armes ou les munitions peuvent permettre une estimation qui sera validée par les structures professionnelles. L'évaluation des emplois induits par les dépenses liées au chien est déjà plus délicate. De même, celle liée aux flux financier relatifs aux droits de chasse (garderie, élevage de gibier) est aussi difficile. Par ailleurs, dans le secteur de l'équipement général (de la fabrication à la distribution), la collecte des données est presque impossible par des enquêtes auprès de firmes en général non spécialisées. Enfin, les dépenses liées aux déplacements, à l'hôtellerie et à la restauration ne sont jamais prises en compte dans ces évaluations d'emplois.

Il faut donc prendre avec beaucoup de précautions les évaluations nationales publiées dans différents pays, en particulier en ce qui concerne les emplois indirects. L'évaluation sur un secteur local ou d'un type de chasse particulier donne souvent une illusion grossissante. Le redressement lorsqu'on passe à une échelle nationale n'est pas toujours effectué.

Nous sommes en faveur d'une évaluation minimum. Celle-ci donne déjà un nombre d'emplois tout à fait considérable pour une dépense de loisirs. L'agrégation des différentes études nationales donne une estimation moyenne de

### **1 emploi pour 65 chasseurs.**

Cette estimation correspond donc à 101 à 300 emplois! Au niveau de précisions des données, nous retiendrons que la chasse est à l'origine de **100 000 emplois dans l'Union européenne**.

Remarquons que si l'on rapproche le flux financier, 10 milliards d'écus, du nombre d'emplois, 100 000, on en déduit que, dans le domaine cynégétique, un flux financier de 100 00 écus génère 1 emploi.

C'est loin d'être négligeable, d'autant plus qu'une partie de ces emplois correspondent à des activités en milieu rural et une autre partie impliquant des qualifications spécialisées. Certes, ces emplois sont peu visibles, car ils sont dispersés dans de petites ou moyennes entreprises ou dans des structures toujours peu importantes. Néanmoins, ces emplois sont créés par la chasse.

## *Le travail bénévole*

L'évaluation financière de l'activité cynégétique masque une dimension importante du chasseur. Il n'est pratiquement plus de pays de l'Union européenne où la connaissance écologique du gibier (démographie, dénombrement, ...), la connaissance des habitats (cartographie, identification des causes de mortalité) n'implique pas le chasseur de base. Estimer une population de perdrix nécessite au moins une vingtaine d'observateurs, un comptage de cervidés peut mobiliser une centaine de participants, limiter les pertes hivernales par l'apport régulier de nourriture ou les pertes estivales par l'apport d'eau, restaurer des habitats pour différentes espèces (des canards aux perdrix, des lapins de garenne aux cervidés), sont des actions pratiquées par bien des chasseurs de base. Certes, des gardes-chasse, des techniciens peuvent ici et là remplacer le chasseur et cette activité est alors comptabilisée dans les emplois créés. La plupart du temps il s'agit d'un travail de bénévole qui ne donne donc lieu à aucune estimation financière.

Ce travail peut s'élever à un nombre de sorties de terrain considérables. On l'estime ainsi, en France, sur la base moyenne de 3,5 sorties écologiques<sup>2</sup> par chasseur à 600 000 sorties par an, soit le nombre impressionnant de 11 sorties par 100 ha et par an. Certes, il y a des inégalités, des hétérogénéités entre les zones ou les régions mais à ce niveau de présence, il est évident que le chasseur influe sur le gibier et le territoire de chasse d'une toute autre manière que par le tir et le plomb dispersé.

Une estimation du travail bénévole dans d'autres états de l'Union serait souhaitable pour renforcer ces données.

## **LES ENJEUX DE L'AN 2000**

### **Bien connaître le chasseur et ses motivations**

L'un des tout premiers enjeux de la chasse de l'an 2000 est de connaître le chasseur aussi bien que l'on connaît l'écologie de bien des espèces de gibier, dont certaines rares!

On constate que dans tout les pays européens, la chasse a accumulé un corps de traditions, mais cet aspect culturel a contribué à masquer le chasseur derrière sa pratique.

Il existe ainsi une abondante littérature sur toutes les modalités de la chasse: à la perdrix, au canard à la hutte, à la bécassine au marais, chasse au sanglier ou aux cervidés ... et bien d'autres encore. De même, la connaissance des gibiers fait l'objet d'une documentation pratique ou scientifique abondante. Les revues se comptent par dizaines à l'échelle européenne. L'étude du gibier est devenue une variante de l'étude écologique des espèces animales et on ne compte plus les thèses universitaires soutenues sur ces thèmes. L'Union internationale des biologistes du gibier tient régulièrement congrès.

Face à cette abondance sur les pratiques ou les gibiers, on constate une **PAUVRETÉ D'INFORMATIONS SUR LE CHASSEUR**, en tant qu'être sociologique ou économique. Dans ce domaine pauvre, les informations les plus abondantes sont constituées par des études procédant de deux méthodologies différentes:

- des études de sociologie statistique qui décrivent le chasseur par des paramètres classiques d'âge, de sexe, de catégories socioprofessionnelles, de répartition sur le territoire, de corrélations avec d'autres paramètres démographiques généraux. Ces études sont rarement approfondies et surtout suivies dans le temps. La difficulté d'obtenir des données valides au point de vue scientifique est une limite sérieuse et décourageante à ces études.
- plus riche et surtout plus solide sur le plan méthodologique est l'approche ethnologique du chasseur. D'assez nombreux mémoires prennent comme objet une pratique de chasse (le sanglier, la tenderie, la chasse à courre, ...) et en décrivent le rituel. Les comparaisons sont solides, bien faites. Par contre, il est difficile de généraliser les résultats au-delà du groupe objet de l'étude. En outre, ces études ont tendance à se focaliser sur des pratiques plutôt rares, d'une part pour des raisons de méthodes mais aussi pour des raisons d'originalité.

La connaissance du chasseur moyen présente donc de sérieuses lacunes. Il faut pour progresser disposer d'informations sur les effectifs de chasseurs et leur profil individuel.

---

<sup>2</sup> Nous ne comptons pas ici les sorties pour la promotion de la chasse

- Les effectifs de chasseurs

Dans tous les pays européens, des organisations supra-régionales collectent, selon des processus qui leur sont propres, les effectifs locaux de chasseurs. Il est donc en principe facile d'obtenir l'effectif national des chasseurs. Ce sont les effectifs indiqués par la FACE. Cependant, dans certains pays, comme le Royaume-Uni, l'Espagne, même cette donnée élémentaire est incertaine.

- Les motivations du chasseur

Dans un certain nombre de pays, les organisations nationales constatent une érosion démographique des effectifs. Restaurer pour des raisons économiques ou démographique cet effectif apparaît comme un objectif souhaitable. Il est alors nécessaire d'étudier le chasseur comme un client, et non comme un usager car il ne s'agit pas d'un public captif. La technique de base est de disposer d'un échantillon représentatif.

- Constituer un échantillon représentatif

La chasse est un loisir pratiqué par des individus dispersés dans la population générale. Certes, les échantillons représentatifs de la population nationale mis en oeuvre par les instituts de sondage comprennent un certain nombre de chasseurs, tout au moins dans les pays où ces chasseurs sont suffisamment nombreux. Cependant, ces échantillons ne sont guère utilisables pour des enquêtes spécialisées: les chasseurs y sont trop peu nombreux. Leur représentativité en termes d'échantillon sociologique, économique, de répartition régionale ou selon les modes de chasse n'est nullement assurée.

Constituer un **échantillon national représentatif** de la population cynégétique du pays implique que les individus qui constituent cet échantillon soient **collectés au hasard** dans la population globale des chasseurs. Cette exigence, impérative pour que les moyennes aient une signification, élimine, par exemple, les questionnaires collectés par les revues cynégétiques. La constitution de cet échantillon obéit à des règles précises et ne pose pas de problèmes majeurs si les organisations disposent de fichiers informatisés. C'est encore loin d'être le cas, et d'autre part les accès en sont souvent et, à juste titre, protégés.

Un taux d'échantillonnage de 1% est souvent un compromis acceptable. Il n'est pas excessivement coûteux et fournit un nombre suffisant de questionnaires. La diffusion des questionnaires se fait au prorata de la densité régionale des chasseurs avec un protocole permettant de sélectionner, au hasard, des chasseurs à qui les questionnaires sont adressés. Le biais majeur est de constitué par les non-réponses dont il importe de bien apprécier l'influence.

Sous ces réserves, il est possible de constituer un échantillon national représentatif des chasseurs. Cet échantillon permet alors d'effectuer les traitements statistiques et typologiques appropriés. La fréquence d'application est de l'ordre de 4 à 6 ans, car ce loisir a une forte inertie culturelle.

Dans la "société civile", ces échantillons représentatifs sont fréquents et utilisés couramment par les responsables marketing des entreprises. Les organisations et les entreprises du secteur cynégétique n'ont le plus souvent ni les moyens financiers ni la culture de ce type de démarche. C'est pourtant l'un des enjeux des prochaines années.

## **Chasse et opinion publique**

Depuis au moins une décennie et dans d'assez nombreux pays de l'Union, la chasse fait l'objet de dénigrements, de pressions, d'attaques. Ces agressions sont d'autant plus acharnées qu'elles émanent de groupes minoritaires dont l'idéologie comprend un volet anti-chasse. Parallèlement, les opinions publiques des sociétés européennes montrent sinon une adhésion à ces opinions extrêmes, du moins une désaffection, une différence peu favorable à la coexistence harmonieuse de ce loisir avec d'autres formes de loisirs utilisant l'espace rural (randonnée, tourisme équestre, VTT, etc.)

Il n'est guère possible de modifier ces tendances majeures de nos sociétés. Par contre, d'ici l'an 2000 les organisations nationales de chasseurs doivent disposer d'informations sur l'état de l'opinion publique vis-à-vis de la chasse. Ce sont, en général, des données peu coûteuses à obtenir par l'intermédiaire des instituts généraux de sondage. Une fréquence bi- ou trisannuelle est suffisante pour apprécier l'état de l'opinion et l'effet d'éventuelles campagnes de communications ciblées. La collecte par la FACE de ces enquêtes nationales serait du plus grand intérêt. En effet, ce rassemblement permettrait d'apprécier par des comparaisons inter européennes l'image des chasseurs dans des sociétés aux modes de vie et aux cultures cynégétiques différents.

## **Chasse et milieu rural**

Bien connaître les interactions entre le chasseur, sa pratique cynégétique, le territoire et la société rurale dans laquelle elle s'exerce est aussi l'un des enjeux majeurs des prochaines années.

Sous l'influence du progrès technologique, de la politique agricole commune, de l'évolution des modes de vie, les sociétés rurales se sont profondément transformées depuis deux décennies. L'interlocuteur du chasseur n'est plus le seul agriculteur ni même le propriétaire foncier du droit de chasse. Assez peu de travaux sérieux sont consacrés à l'étude de ces interactions. Le chasseur cherche à développer les populations de gibier en intervenant sur des espaces ruraux. Il rencontre d'autres usagers soit professionnels (agriculteurs, forestiers), soit amateurs de loisirs. Il se produit de micro conflits mal connus et donc mal gérés. A un échelon européen ou national, les organisations de chasseurs sont reconnues pour leur compétence en matière de faune. C'est sans doute beaucoup moins vrai à une échelle locale. Etre un acteur reconnu de l'espace rural en apportant à celui-ci des connaissances écologiques et des pratiques qui entraînent la présence d'une faune abondante et diversifiée parce que chassée, voilà ce que doivent rechercher et obtenir les chasseurs européens d'ici quelques années.

## **Bibliographie**

*L'importance économique de la chasse en Belgique.* Etude du Royal St Hubert Club 1992

*The economic impact of sporting shooting in Scotland.* BASC, fév. 1990

*Chasseurs de France UNFDC - JM Pinet, 1993*

*The value of field sports to the Irish economy.* Gameshot, nov. 1992

*La caza mueve 400 000 millones.* Trofeo, janv. 1993